

Synthèse sur l'avancement de l'organisation des rythmes scolaires à l'école de DONNEZAC

Suite aux consignes transmises et aux contraintes horaires à respecter, nous avons recherché tous les documents officiels sur le sujet, notamment :

- Le guide pratique pour des activités périscolaires de qualité.
- La réforme des rythmes scolaires à l'école primaire (éducation nationale)

Ces outils nous ont permis de mener une réflexion conjointe avec les enseignants et la mairie.

Voici **les contraintes** évoquées :

- ✓ Les horaires de BUS - notamment le mercredi- nécessité de stopper à 11H30
- ✓ Pause méridienne d'au moins 1H30
- ✓ FAIRE des activités périscolaires d'au moins 1H30 permettrait de faire des déplacements en BUS vers des salles, et permettrait de conserver l'activité multisports du lundi.
- ✓ Le manque de finances.

Voici ce que les différents membres des réunions ont **voulu éviter**, par choix communs :

- ✓ Il a été demandé de conserver un emploi du temps scolaire régulier sur la semaine et sur la journée. Même s'il est apparu beaucoup plus compliqué d'organiser des TAP.
- ✓ Il a été demandé d'éviter de mettre les TAP à des moments qui pourraient perturber les apprentissages des élèves au retour dans leur classe : priorité à l'enseignement.
- ✓ Il a été demandé d'éviter, pour les plus petits, la multiplicité d'intervenants et le changement de locaux.

Les dernières consignes de l'IEN, Mr P.Kessas, inspecteur de l'Education Nationale de Blaye, ont largement incité les écoles et mairies à aller vers cette organisation : 2 jours avec TAP et 2 jours sans TAP. Nous rappelons que la durée des TAP est de 3H /par semaine.

L'emploi du temps retenu est le suivant, il sera présenté au DASEN :

Pour les CE1/CE2-CM1/CM2

Lundi	mardi	jeudi	vendredi	9H - 11h55	13h30- 16h	+	TAP lundi et jeudi
							(2X1H30 de 16H00 à 17H30)
Mercredi				9h - 11h20			

Pour les PS/MS-GS/CP

Lundi	mardi	jeudi	vendredi	9H - 11h55	13h30- 16h	+	TAP lundi, mardi et jeudi
							(3X1H de 16H00 à 17H00)
Mercredi				9h - 11h20			

Le temps périscolaire :

* Dans un premier temps, les activités proposées aux 2 premières classes (PS/MS et GS/CP) seront plutôt encadrées par le personnel mairie déjà en place, et qui jouera son rôle de relais : Atsem +personnel encadrant la pause méridienne.

La question d'un intervenant extérieur ponctuel (en complément de l'encadrement habituel), reste ouverte. Les locaux utilisés pour les TAP seront ceux qui sont sur place pour éviter de déplacer les enfants.

*Dans un second temps, les activités proposées aux 2 classes de grands (CE et CM)

- ✓ Le lundi : le projet est d'étendre l'activité **multisports** déjà engagée par la commune, à tout le groupe CE CM. Il y aurait certainement formation de 2 autres groupes multisports, et embauche de 2 animateurs supplémentaires. – avec déplacement en bus prévu, pour d'autres lieux : salle des fêtes, stade...
- ✓ Le jeudi : des activités seraient proposées par périodes. Ces activités feraient appel à des intervenants extérieurs avec, pour certaines, un investissement financier afin de proposer des activités de qualité pour une **ouverture culturelle et artistique**...
- ✓ Un cycle de 3 activités est envisagé selon la fréquentation des TAP. Nous vous signalons que la mairie souhaiterait que ces activités soit si possible gratuites afin de ne pénaliser aucune famille. Il faut donc équilibrer le budget avec des activités peu coûteuses voire gratuites (bénévolat) afin de compenser certaines autres demandant un budget plus important.

Présentation d'activités possibles :

Des activités ont été présentées par les parents d'élèves : modelage de la terre, anglais, journalisme, cirque, marionnettes, bande dessinée, court métrage, yoga méditatif, musique indienne, ...
Certaines semblent trop onéreuses, mais peuvent être intéressantes dans le cadre de projets plus globaux, voire en coordination avec l'école.

Deux activités ont pour l'instant retenu l'attention des participants :

Anglais (participation modique qui pourrait être financée par la mairie) + **club de journalisme** (bénévolat)

Concernant l'organisation et l'inscription aux TAP, nous n'en sommes qu'aux prémises :

Des questions sont soulevées mais non réglées à ce jour : mode et délai d'inscription aux activités, désignation de référents afin de gérer les plannings, création d'une association de parents d'élèves ouverte à tous les parents désireux de s'y investir...

Le temps extrascolaire (mercredi après-midi)

La mairie envisage le ramassage scolaire mais pas la mise en place d'un service de cantine.

Une rencontre avec la présidente de l'association « la maison pop' » de Montendre a été organisée. Celle ci nous permettra de proposer une solution d'encadrement pour les parents n'ayant pas la possibilité de venir chercher leurs enfants le mercredi midi.

Ainsi un transport en bus (avec le bus de Donnezac) serait organisé afin de déposer les enfants inscrits au Centre de Loisirs. Ils pourront ainsi bénéficier d'un repas chaud le midi et participer aux activités proposées. Le transport pourrait être soumis à participation financière dans un souci d'équité avec les enfants bénéficiant du transport scolaire le reste de la semaine. De plus il est entendu que les heures durant lesquelles les enfants resteront au Centre de Loisirs seront facturées aux parents.

Cette invitée nous a transmis des informations riches et utiles, pour la construction de notre projet local, de part son expérience dans des communes voisines (Montendre).

Des questions restent en suspens, les élèves prenant le BUS ne pourraient pas en bénéficier après les TAP du lundi et du jeudi soir car elles se termineraient après le ramassage scolaire. Le travail se poursuit.....

Si vous avez des questions à transmettre, des remarques ou besoin d'éclaircissements supplémentaires, nous sommes à votre écoute par mail à parentselevesdonnezac@hotmail.fr